## **IMMIGRATION**

## Canada

Regroupement familial

Parrainage de parents, grands-parents, enfants adoptés et autres membres de la parenté

## Directives propres au bureau des visas Moscou



### Table des matières

Appendice A - Liste de contrôle

Appendice B - Spécifications pour photos

Appendice C - Instructions médicales

This guide is also available in English



## Appendice A Liste de contrôle

Rassemblez les documents indiqués. Cochez ( ) les points pertinents et joignez la liste de contrôle à vos documents (un trombone suffira).

### Important:

- Copies des documents : n'envoyez que des photocopies (*kserokopii*) notariées de tous les documents, sauf indication contraire. Les copies redactylographiées (contrairement aux photocopies) ne sont pas acceptées.
- Traduction: si vos documents sont rédigés dans une langue autre que le français ou l'anglais, vous devez joindre une traduction certifiée effectuée par un traducteur officiel. Vous ne pouvez traduire vos propres documents.

1.	FORMULAIRES D'IMMIGRATION Assurez-vous qu'ils sont complets et, le cas échéant, signés :	
	Renseignements additionnels sur la famille (IMM 5406) - Vous-même et chacun des membres de votre famille âgés de 18 ans ou plus devez remplir votre propre copie du formulaire.	
	Recours aux services d'un représentant (IMM 5476) - Si vous voulez que nous fassions affaire avec un représentant qui agira en votre nom, assurez-vous de remplir et signer le formulaire Recours aux services d'un représentant.	
2.	DOCUMENTS D'IDENTITÉ ET D'ÉTAT CIVIL	
	Vous devez fournir les certificats de naissance, de mariage, de divorce définitif, d'annulation ou de séparation pour vous-même et votre époux ou conjoint de fait. Vous devez fournir le certificat de décès pour votre époux, s'il y a lieu. Si vous avez changé de nom, vous devez fournir une preuve de changement de nom, par exemple, un certificat de changement de nom ou un certificat de mariage indiquant le changement de nom.	
3.	RENSEIGNEMENTS SUR LES ENFANTS	
	<ul> <li>Vous devez fournir les certificats de naissance des enfants (avec le nom de leurs parents), les papiers d'adoption pour tout enfant à charge adopté, une preuve de la garde des enfants âgés de moins de 18 ans et une preuve que les enfants peuvent être retirés de la compétence du tribunal. Si les enfants ne vous accompagnent pas au Canada, vous devez fournir une preuve que vous avez rempli toute obligation fixée dans les ententes de garde.</li> <li>Si vous ou votre époux ou conjoint de fait avez des enfants âgés de moins de 18 ans qui vous accompagneront au Canada, l'original d'un consentement notarié et signé par l'autre parent permettant aux enfants âgés de moins de 18 ans d'immigrer avec vous au Canada est exigé (voir fin de l'appendice A). Ce consentement ne vous sera pas retourné.</li> <li>Si vous ou votre époux ou conjoint de fait avez des enfants âgés de moins de 22 ans qui ne vous accompagneront pas au Canada, vous devez fournir une preuve que vous et/ou votre époux ou conjoint de fait avez rempli toute obligation fixée dans l'entente de divorce (original). Vous et/ou votre époux ou conjoint de fait devez aussi fournir l'original d'une déclaration de séparation notariée et signée (voir la fin de l'appendice A). Cette déclaration/preuve ne vous sera pas retournée.</li> </ul>	
	Si l'âge de votre enfant a été confirmé avant le 1 <sup>er</sup> août 2014, soumettre également:  • Vous devez fournir une preuve de formation continue à temps plein pour tous les enfants à charge de 22 ans ou plus : les rapports/dossiers d'études complets depuis que l'âge de 22 ans a été atteint, les lettres de(s) l'école(s) indiquant le nombre d'heures de classe suivies par jour et le nombre de jours de classe par semaine, ainsi qu'une preuve qu'ils dépendent entièrement de vous pour subvenir à leurs besoins depuis l'âge de 22 ans	

DOCUMENTS DE VOYAGE ET PASSEPORTS	
<ul> <li>Vous devez fournir les passeports ou autres documents de voyage si disponibles lorsque vous présentez votre demande pour vous-même, votre époux ou conjoint de fait et les enfants à votre charge. N'annexez que des photocopies des pages portant le numéro de passeport, les dates de délivrance et d'expiration, votre photo, votre nom et la date et le lieu de naissance (authentification et traduction non requises).</li> </ul>	
<ul> <li>Si vous vivez dans un pays différent de celui dont vous avez la nationalité, joignez une copie de votre visa pour le pays où vous vivez actuellement.</li> </ul>	
<b>Note :</b> Vous devez détenir un passeport de voyage ordinaire valide. Les passeports diplomatiques, officiels, de service ou d'affaires publiques <b>ne sont pas</b> valides pour immigrer au Canada.	
PREUVE DE LIENS DE PARENTÉ AU CANADA	
<ul> <li>Preuve de liens de parenté avec votre répondant au Canada, tel que certificat de naissance, de mariage d'adoption ou de divorce selon le cas, indiquant tous les changements de noms</li> <li>Si votre répondant est résident permanent du Canada : photocopie de la confirmation de résidence permanente, de la carte de résident permanent ou du visa d'immigrant (IMM 1000)</li> <li>Si votre répondant est citoyen canadien : preuve de citoyenneté canadienne (copies de pages d'information du passeport ou carte de citoyenneté canadienne).</li> </ul>	
CERTIFICATS DE POLICE ET ABSENCE DE CASIER JUDICIAIRE	
Vous devez fournir les certificats de police ou attestations d'absence de casier judiciaire pour chaque pays et chaque république de l'ancienne URSS où vous et tout membre de votre famille ayant 18 ans ou plus avez vécu six mois ou plus, depuis l'âge de 18 ans. Vous devez joindre les originaux, ainsi que les traductions certifiées. Veuillez consulter notre site web au : <a href="http://www.cic.gc.ca/francais/information/securite/cert-police/index.asp">http://www.cic.gc.ca/francais/information/securite/cert-police/index.asp</a> afin d'avoir des renseignements précis et à jour sur la façon d'obtenir un certificat de police de tout pays.	
REGISTRE DE TRAVAIL	
Vous devez fournir votre livret de travail et celui de votre époux ou conjoint de fait et les enfants à charge de 18 ans ou plus (qui ne sont pas le répondant). Assurez-vous que les photocopies et les traductions en anglais ou en français sont notariées. Les lettres de référence de votre/vos employeur(s) non inclus dans vos livrets sont aussi requises (originaux accompagnés de traductions certifiées).	
PREUVE D'ÉTUDES	
Vous devez fournir une preuve d'études pour vous-même et chacun des membres de votre famille âgés de 18 ans ou plus (qui ne sont pas le répondant) : diplômes, preuve des études non complétées et en cours.	
ENGAGEMENT	П
	_
Photocopie du formulaire d'engagement si votre répondant demeure dans la province de Québec (si disponible au moment de présenter la demande). Il n'est pas nécessaire qu'elle soit notariée.	
	présentez votre demande pour vous-même, votre époux ou conjoint de fait et les enfants à votre charge. N'annexez que des photocopies des pages portant le numéro de passeport, les dates de délivrance et d'expiration, votre photo, votre nom et la date et le lieu de naissance (authentification et traduction non requises).  Si vous vivez dans un pays différent de celui dont vous avez la nationalité, joignez une copie de votre visa pour le pays où vous vivez actuellement.  Note: Vous devez détenir un passeport de voyage ordinaire valide. Les passeports diplomatiques, officiels, de service ou d'affaires publiques ne sont pas valides pour immigrer au Canada.  PREUVE DE LIENS DE PARENTÉ AU CANADA  Preuve de liens de parenté avec votre répondant au Canada, tel que certificat de naissance, de mariage d'adoption ou de divorce selon le cas, indiquant tous les changements de noms  Si votre répondant est résident permanent du Canada: photocopie de la confirmation de résidence permanente, de la carte de résident permanent ou du visa d'immigrant (IMM 1000)  Si votre répondant est citoyen canadien: preuve de citoyenneté canadienne (copies de pages d'information du passeport ou carte de citoyenneté canadienne).  CERTIFICATS DE POLICE ET ABSENCE DE CASIER JUDICIAIRE  Vous devez fournir les certificats de police ou attestations d'absence de casier judiciaire pour chaque pays et chaque république de l'ancienne URSS où vous et tout membre de votre famille ayant 18 ans ou plus avez vécu six mois ou plus, depuis l'âge de 18 ans. Vous devez joindre les originaux, ainsi que les traductions certifiées. Veuillez consulter notre site web au: http://www.cic.gc.ca/francais/information/securité/cert-police/index.asp afin d'avoir des renseignements précis et à jour sur la façon d'obtenir un certificat de police de tout pays.  REGISTRE DE TRAVAIL  Vous devez fournir votre livret de travail et celui de votre époux ou conjoint de fait et les enfants à charge de 18 ans ou plus (qui ne sont pas le répondant). Assurez-vous que les photocopies et l

## Envoi de votre demande

### Placez tous vos documents dans une enveloppe scellée et expédiez-la à l'adresse suivante:

Parrainage : (Type de parrainage)
Centre de traitement des demandes - Sydney
C.P. 9500
Sydney (Nouvelle-Écosse)
B1P 0H5
Canada

Si vous envoyez la demande en utilisant un service de messagerie plutôt que par la poste, utilisez l'adresse suivante:

Parrainage : (Type de parrainage)
Centre de traitement des demandes - Sydney
49 rue Dorchester
Sydney (Nouvelle-Écosse)
B1P 5Z2
Canada

## **CONSENTEMENT À L'IMMIGRATION**

Je soussigné(e),					
autorise ma fille/mon fils					
à immigrer au Canada afin d'y vivre d'une manière permanente avec sa mère/son père					
m'accorder dans l'avenir l'admissi	en résultera aucune obligation pour le gouvernement du Canada de on au Canada, à titre soit de visiteur, soit d'immigrant, à moins que je ne tenues dans la <i>Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés du</i> ent en vigueur à ce moment-là.				
Si cette condition n'est pas satisfai permanente d'avec ma fille/mon fi	ite, je comprends et j'accepte qu'il pourra en résulter une séparation ls.				
Déclaré à	le				
Signature:					
N.B.: Cette déclaration doit être a	uthentifiée soit par un notaire public.				
%	Veuillez trouver ci-dessous la traduction en russe				
© \( \	Перевод на английский язык выше				
	ЗАЯВЛЕНИЕ				
	,				
иммигрировать в Канаду на по	стоянное жительство с его (ее) матерью (отцом)				
разрешение на гостевую поезд	правительство Канады не будет обязано дать мне в будущем ку или постоянное жительство, если я не буду соответствовать Закона об Иммиграции и защите беженцев и действующим на				
Если это условие не будет вып с моим сыном (дочерью).	олнено, я понимаю, что это может повлечь постоянную разлуку				
Заявлено в	Дата				
Ваша подпись					

Примечание: это заявление должно быть заверено государственным нотариусом. Нотариус может перепечатать текст заявления на своем бланке или на отдельном листе.

## **DÉCLARATION DE SÉPARATION**

Je soussigné(e), comprends et accepte que si je suis admis(e) au Canada en tant que résident(e) permanent(e), le gouvernement du Canada ne sera nullement obligé d'accorder l'admission à mes enfants dont les noms					
apparaissent ci-dessous::					
des réfugiés du Canada et dans le R	es les exigences contenues dans la <i>Loi sur l'immigration et</i> Règlement afférent en vigueur à ce moment-là. Si cette cond ds et j'accepte qu'il puisse en résulter une séparation perma	ition n'est pas			
Déclaré à	le				
Signature:					
N.B.: Cette déclaration doit être a	uthentifiée soit par un notaire public.				
0 0	Veuillez trouver ci-dessous la tra	ıduction en russe			
<i>₹</i>	Перевод на английс	 кий язык выше			
	ЗАЯВЛЕНИЕ				
	пи я получу разрешение на постоянное место жи	 ительства н			
Канаде, это не будет означати	ь обязател ьства правительства Канады дать раз re(y) и детям, чьи имена указан	решение на			
защите беженцев и действу	вовать всем требованиям Канадского Закона об И. ующим на тот момент нормам. Если это условимаю и согласен с тем, что это может привести к ми.	ие не будет			
Заявлено в	Дата	(где)			
Ваша подпись					
Примечание: это заявление долг	жно быть за верено государственным. Нотариус мож	cem			

перепечатать текст заявления на своем бланке или на отдельном листе.

# Appendice B Spécifications pour photos

#### Notes au demandeur

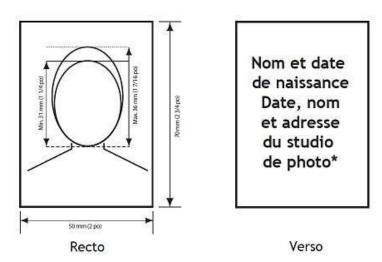
### APPORTEZ CECI CHEZ LE PHOTOGRAPHE

- Vous devez fournir les photos identiques et non retouchées.
- Assurez-vous de fournir le nombre de photos spécifié dans ce guide.
- Les photos peuvent être en couleurs ou en noir et blanc.
- Les photos doivent être des originaux et ne pas avoir été modifiées de quelque manière que ce soit ni avoir été prises à partir d'une photo existante.
- Les photos doivent refléter votre apparence actuelle (avoir été prises au cours des six (6) derniers mois).

#### Notes au photographe

#### Les photos doivent :

- avoir été prises par un photographe professionnel;
- mesurer 50 mm par 70 mm (2 po de largeur par 2 po 3/4 de longueur) et les dimensions du visage doivent être de 31 mm à 36 mm (de 1 po 1/4 à 1 po 7/16), du menton au sommet de la tête;
- être claires, bien définies et bien nettes ;
- montrer une expression faciale neutre (yeux ouverts et clairement visibles, bouche fermée, pas de sourire);
- être prises avec un éclairage uniforme et ne présenter aucun ombrage ou reflet de flash;
- être **centrées** et montrer une vue de face complète de la tête et des épaules (c- à-d. il faut voir complètement la tête et les épaules de la personne, de face, au milieu de la photo) ;
- avoir été prises sur un fond blanc uni, avec contraste net entre le visage de la personne et l'arrière-plan. Les photos doivent refléter et représenter le teint naturel de la personne.



Ne correspond pas aux dimensions réelles. Référez-vous aux mesures indiquées ci-dessus.

### Une (1) des photos, doit, au verso :

- porter le nom et date de naissance de la personne, et le nom et l'adresse complète du studio de photo;
- porter la date à laquelle la photo a été prise.
- Le photographe peut utiliser une estampille ou inscrire ces renseignements à la main. Les étiquettes autocollantes ne sont pas acceptées.

## **Appendice C Instructions médicales - Généralités**

Toutes les personnes incluses dans votre demande, qu'elles vous accompagnent ou non, devront subir un examen médical effectué par un médecin désigné dont le nom figure sur la liste des médecins désignés. Veuillez noter que si vous êtes divorcé ou séparé, votre enfant est considéré comme enfant à charge tant que vous en avez la garde conjointe ou exclusive, même s'il vit habituellement avec l'autre parent et qu'il ne vous accompagne pas au Canada.

Les instructions pour subir les examens médicaux et une liste des médecins habilités à vous faire passer l'examen médical vous seront fournies par l'Ambassade du Canada à Moscou lorsque votre demande aura été examinée ou après une entrevue selon le cas.

Il est de votre responsabilité de payer les frais dont s'assortit votre examen médical et celui de chacun des membres de votre famille.